

## L'ÉCOLE DE BOLOZON

### L'ancienne école

« Envoyer un enfant à l'école c'est enlever une main-d'œuvre à la famille »

Lors de la visite pastorale du 11 octobre 1772, Joseph, évêque de Saint-Claude mentionne : «*Nous invitons les habitants dudit Bolozon à faire tout leur possible pour se pourvoir d'un maître d'école, relativement aux lois et déclarations du Roy. Comme le village se trouve rassemblé, tous les enfants pourraient en profiter*»

Des questionnaires envoyés par la préfecture du département de l'Ain en date du 28 juin 1833 et du 16 mars 1834, on apprend : *une seule classe pour les deux sexes - un bâtiment loué et traitement de l'instituteur, 10 francs pour 4 mois.*

A la question : La commune a-t-elle expressément refusé de voter l'imposition spéciale de trois centimes ? Le maire a répondu : «*oui attendu que le conseil municipal di qu'il ne peut envoyer leur enfant à les coles plus de quatre mois attendu qu'il sont obligé d'envoyer leurs enfants au chan ou bien les employés a la griculture* » (in texto).

En 1856, on relève : une école pour les deux sexes avec 50 élèves pour une population totale de 318 habitants.

De 1835 à 1883, Vuillermoz, Paquier, Corsin, Michaud et Ecuyer furent les maîtres d'école, recrutés et rémunérés par la commune qui ont enseigné à la maison d'école de Bolozon.

La maison d'école de BOLOZON ! un courrier du 29 août 1880 de l'Inspecteur primaire de Nantua en donne une description peu flatteuse. «*La salle de classe, véritable cave, est noire, humide, malsaine, mal éclairée et tout à fait insuffisante pour les élèves qui fréquentent l'école : l'entrée est commune pour les deux sexes et il est impossible d'y établir la cloison séparatrice exigée par le règlement. Le logement personnel placé au-dessus de la classe dont il n'est séparé que par un simple plancher plus ou moins vermoulu, ne se compose que d'une pièce coupée en deux par une cloison en bois et tellement froide que l'instituteur et sa famille ont failli y geler pendant l'hiver dernier...* »

Mais où était cette maison d'école ? Quelques recherches m'ont permis de la situer.



Avant 1883  
Rue de la Vie du Bief (cadastre AB76)



Après 1883  
Rue du Moulin (cadastre AB44)

### La nouvelle école

Les lois Guizot et Jules Ferry promulguées en 1881 et 1882 instaurent un enseignement primaire public et gratuit puis obligatoire et laïque. Chaque commune doit alors se doter d'une maison d'école.

A Bolozon, rien ne fût simple. Le courrier du 29 août 1880, nous informe des difficultés rencontrées «*... les membres du Conseil municipal ne sont pas d'accord sur la situation de l'emplacement. Les uns, et c'est le plus grand nombre, veulent construire l'école en haut du village*

sur un sol pierreux, raviné par les eaux et d'un accès difficile ; les autres demandent avec raison qu'elle soit placée à proximité de l'église, dans une position à peu près centrale, d'un accès facile et où on puisse facilement établir toutes les dépendances nécessaires à une bonne installation scolaire . Ce différent qui dure depuis trois ans, menace de s'éterniser... ».

Après de nombreuses délibérations, l'achat de terrains, sis « en Chaffaud » d'une surface totale de 4a 40ca appartenant aux sieurs Vagry, Joguet et Charnod, est finalisé pour un montant de 616 fr.

Commentaire de l'Administration : « ... le sol est sain, l'accès facile et le voisinage convenable sous le rapport physique et moral ... »

M. Alexandre Dupuis, architecte à Bourg est chargé d'établir les plans et de suivre l'évolution des travaux de construction. Le devis se monte à 11 400 fr. mais il n'y a pas d'argent pour ce financement. Le Ministère de l'Instruction publique accorde une subvention de 5 000 fr. Le conseil municipal vote une imposition extraordinaire de 20 centimes recouvrables pendant 20 ans.

L'entreprise de Mrs Germonty, maîtres-maçons à Varambon, est déclarée adjudicataire suite à l'appel d'offres auquel sept entreprises ont soumissionné.

Le plancher en sapin ou en chêne de la salle de classe, les soupiraux, les recours contre le maçon, l'expertise et ses frais, les difficultés à honorer les factures, les problèmes et les contestations ... le chantier prend du retard. Lors de la rentrée scolaire du 8 octobre 1883, M. ECUYER, maître, déplore : *la nouvelle école n'est pas encore achevée, je me vois obligé de rentrer dans l'ancien local.*

La date exacte d'installation dans la nouvelle salle de classe n'est pas connue, ce fût certainement à la **fin de l'année 1883.**

Les blouses censées effacer les inégalités sociales, cahiers, porte-plumes et encre violette, pleins et déliés, certificat d'études disparu en 1989 et sa dictée éliminatoire avec cinq fautes sont encore dans la mémoire de beaucoup d'entre nous.

Mrs ECUYER, VIALET Alphonse, BLANCHARD Justin, COMBET, MEINIER Jules, EVRARD, Melle BERNARDY Marcelle, Melle GARIN Francine, Mme GLAS Suzanne, M. DEROGNAT Pierre, M. CORON Maurice ont enseigné à l'école de Bolozon qui a fermé définitivement la porte de sa classe unique le **1<sup>er</sup> octobre 1966.**

## En 1900, quand le patois n'avait pas été totalement abandonné.

Monsieur Blanchard Justin, maître d'école à Bolozon, interroge les élèves.

« Qu'avez-vous fait pour aider vos parents ? »

**En automne :**

« Moi, maître, je suis allé aux châtaignes mais je n'ai ramassé ni les courtes-ropes, ni les culs-cousus »

**Au printemps :**

« Moi, maître, j'ai aidé ma mère à nettoyer le jardin. J'ai arraché les vorvelles et les tiapeux, puis j'ai aidé mon père à étarnir l'écurie »

**En été :**

«Moi, maître, je suis allé garder les vaches. Elles ont bien mangé mais elles ont laissé les tartarins »

On imagine la surprise, puis la réaction du maître : 😞

Et vous, connaissez-vous les courtes-ropes, les culs-cousus, les vorvelles, les tiapeux et les tartarins ?

Nulles définitions dans le dictionnaire, ce sont des mots bolozonnais. Ne les rayons pas de notre mémoire.

vorvelle : liseron ou convolvulus arvensis  
tiapeux : bouton d'or ou ranunculus  
étarnir : étendre la litière des vaches  
tartarin : rhinanthus

Josiane FORAY